



Bouées ;
B1/B4 :
43°15'3.45"N
5°21'23.72"E

B2/B5 :
43°15'19.20"N
5°22'2.22"E

B3 :
43°14'53.31"N
5°22'5.99"E

Directions
Départ-B1 : N294
B1-B2 : N61
B2-B3 : N174
B3-B4 : N288
B4-B5 : N61
B5-Arrivée : N168



REGATE DE LA BAIE DE MARSEILLE

13 mars 2016



Régate MER Championnat de Méditerranée 2016



Avant-Programme Régate de la baie de Marseille

Dimanche 13 Mars 2016

**FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON
REGION MARITIME MEDITERRANEE
LIGUE DE PROVENCE-ALPES DES SOCIETES D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL DES SOCIETES D'AVIRON DES BOUCHES DU RHÔNE**

Siège et adresse : Port de la Pointe rouge

Maison de la mer -

13008 Marseille

Téléphone : 04 91 16 80 26

E-mail : aviron.marseille@gmail.com

Régate mer comptant pour le classement Méditerranée d'Aviron de Mer

„ J16,J18, SENIORS, VETERANS

HORAIRES

7h30: accueil des participants

7h30 à 8h00: émargement et identification des embarcations

8h00: réunion des chefs de bord

9h30: *Course 1, 6000m*

*J16 Femme 4yole avec barreur, J18F4X+
J16 Homme 4yole avec barreur, J18H4X+
J16 Mixte 4yole avec barreur, J18M4X+*

*J18 Femme 4yole avec barreur, J18F4X+
J18 Homme 4yole avec barreur, J18H4X+
J18 Mixte 4yole avec barreur, J18M4X+*

10h45: *Course 2, 6000m*

Sénior Femme, Solo, Double yole et Quatre yole avec barreur

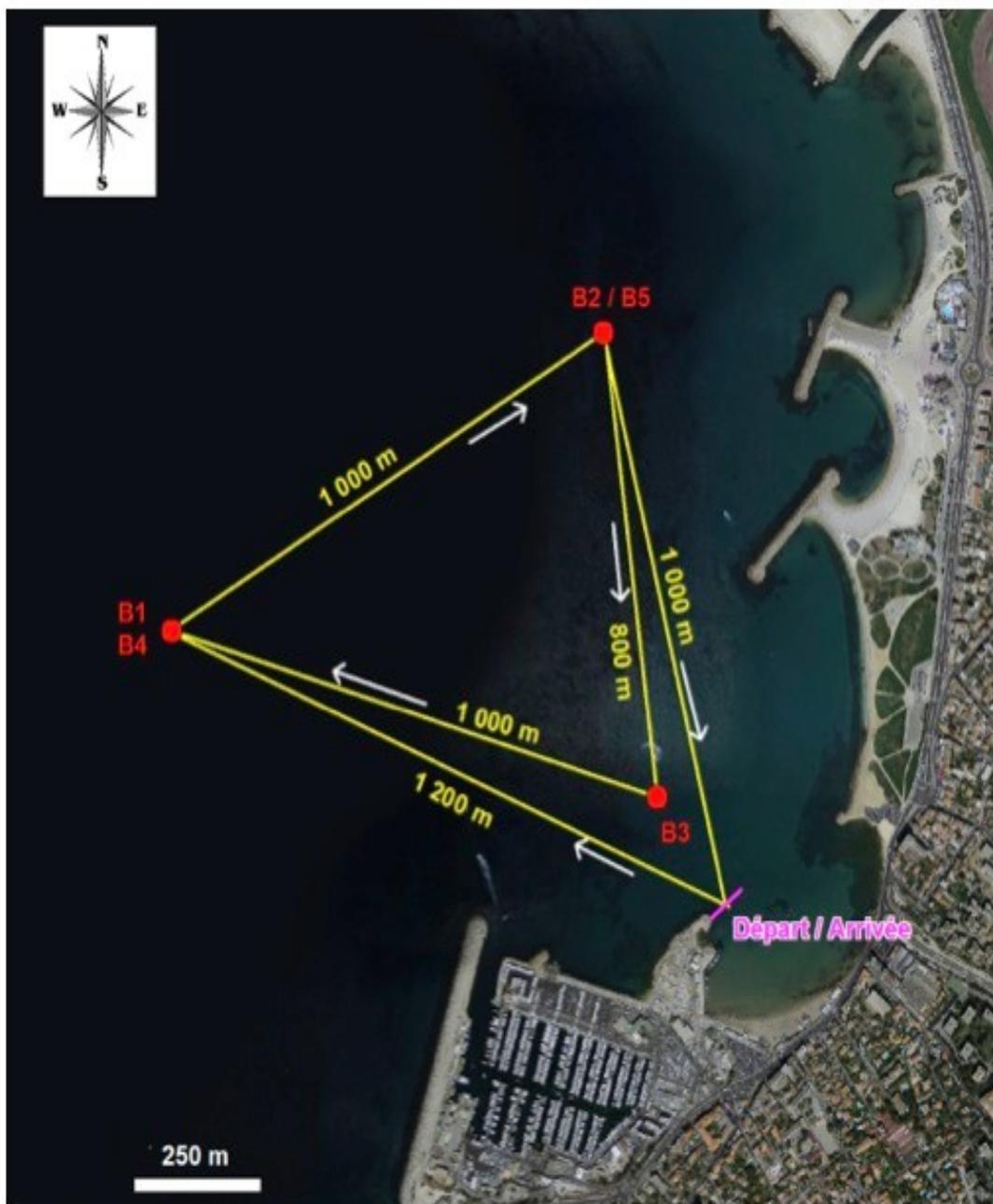
Un challenge master est attribué à la première équipe en SF4X+, SF2X et SF1X dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours

12h00: *Course 3, 6000m*

Sénior Homme, Solo, Double yole et Quatre yole avec barreur

Un challenge master est attribué à la première équipe en HF4X+, HF2X et HF1X dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours

13h30: *Résultats et remise des prix autour d'un apéritif*



PARCOURS : un seul parcours sur 6000 m pouvant être modifié en fonction des conditions météo avec l'accord du directeur de course et président du jury.

Ouverture des engagements: lundi 15 février 2016 à 9h00.

Clôture des engagements: dimanche 06 mars 2016 à 23h59.

(www.avironfrance.asso.fr - Espace Clubs)

(engagement site fédéral uniquement un seul engagement en sénior, envoyer un mail récapitulatif au club pour identifier vos équipages Masters dans la course.)

PLAN DE PARCOURS : un plan sera remis à chaque Chef de Bord lors de la réunion des Délégués et Chefs de Bord.

BALISAGE : bouées jaunes et orange parcours

DEPART : boules et signalisation sonore selon le code des régates jury sur la digue.

INDEMNITES : aucune indemnité de déplacement pour les participants.

LICENCES : être en règle avec la licence « A » F.F.A. 2016.

SERVICE MEDICAL : un service médical sera assuré.

SECURITE : la sécurité en mer sera organisée par L'ASPTT.

MATERIEL : le prêt de matériel n'est pas prévu toutefois une demande peut être adressée à l'ASPTT

AVIRON : aviron.marseille@gmail.com

ASSURANCES : chaque association assurera son matériel.

ARBITRAGE : l'arbitrage de course sera organisé par la LiPAA.

Le code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFA-mer et équipées de l'armement complet nécessaire. Des sanctions financières seront appliquées aux clubs en infraction. (cf . code des régates en mer annexe à l'article 22.Coût du point 1,5 €)
Les pénalités éventuelles seront à verser à la LiPAA.

CONFORMITE DES BATEAUX

Les bateaux doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6ème catégorie et porter un numéro d'immatriculation en gros caractères, soit celui des Affaires Maritimes, soit celui de la Ligue + numéro du club + numéro du bateau.

Chaque bateau doit être équipé:

- d'un bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 10 mètres;
- d'un taquet permettant le remorquage ;
- d'un gilet accessible par personne embarquée;
- d'une écope dans le cas de bateau non auto-videtur.

Pour tout renseignement, les personnes à contacter :

Anne-Catherine ROTH 06 82 23 38 74

Xavier SANCHEZ 06 11 89 27 05